

Recours au Règlement—M. John Turner

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, si le chef de l'opposition s'offusque parce que j'essaie de parler français, je proteste. Cela m'étonne de sa part. Voilà une déclaration raciste propre à semer la zizanie.

M. le Président: A l'ordre. A l'ordre. Le député de Brampton—Georgetown (M. McDermid) et les députés là-bas, à l'ordre. Pouvons-nous poursuivre? A l'ordre. Le chef de l'opposition désire-t-il soulever la question de privilège?

M. Turner (Vancouver Quadra): A mon avis, le leader du gouvernement a compris de travers mon allusion à son petit numéro. Si j'ai parlé de numéro, c'est parce que la question et la réponse avaient été préparées d'avance, et peu importe si elles étaient en français ou en anglais, elles ont accaparé le temps de la Chambre.

M. le Président: A l'ordre. Je demande à l'honorable représentant de bien vouloir se rasseoir. A l'ordre. Le député veut-il bien se rasseoir. Je rappelle à l'ordre les députés là-bas.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Le pire Président que nous ayons jamais eu.

M. le Président: Je dois demander au député de Saint-Jacques de retirer ses paroles immédiatement. Le député sait parfaitement pourquoi je dois le lui demander.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Je les retire.

M. le Président: A l'ordre. Je n'ai pas entendu de question de privilège ni de rappel au Règlement. Je vais donc passer aux déclarations ministérielles. Je n'ai pas entendu de question de privilège. Je n'ai pas entendu le début d'une question de privilège. Je demanderais à l'honorable représentant de m'indiquer immédiatement le commentaire sur lequel il base sa question de privilège.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le député a parfaitement le droit de parler en français et je l'en félicite. Puisque nous en sommes aux rétractations, je voudrais que le député retire les réflexions qu'il a faites à propos de mon observation.

M. le Président: Ce n'est pas une question de privilège. A l'ordre. Le député de Bourassa (M. Rossi) veut-il bien se rasseoir. Les députés là-bas, y compris le ministre, enfreignent également le Règlement. Le député de Bourassa veut-il bien se rasseoir et se taire, sans quoi je lui demanderai de partir.

Je n'ai entendu ni rappel au Règlement ni question de privilège. A l'ordre. J'ai de la difficulté à faire régner l'ordre. Déclarations ministérielles? Quelle est l'objection de la députée de Hamilton-Est?

Mme Copps: Je voudrais demander l'avis de la présidence au sujet d'un article du Règlement qui stipule que les députés n'ont pas le droit de lire les questions ou les réponses. Un article de notre Règlement porte qu'un député ne peut pas lire ses notes, et c'est exactement ce qu'a fait le leader parlementaire du gouvernement pendant la période des questions et on ne lui a pas . . .

M. le Président: A l'ordre. A l'ordre. C'est effectivement prévu dans un article du Règlement. La présidence a vu de nombreux députés des deux côtés tenir des bouts de papier pendant la période des questions, mais elle a supposé qu'il s'agissait d'aide-mémoire utilisés par le député qui pose la question ou celui qui y répond. A l'ordre, je vous prie. La députée demande à la présidence de s'assurer qu'aucun député ne tient un bout de papier dans la main pendant la période des questions. Elle demande à la présidence de décider d'office si ce papier sert d'aide-mémoire ou s'il est lu intégralement. C'est très difficile à faire pendant la période des questions. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. de Corneille: Le Président va-t-il permettre au député d'accuser le chef de l'opposition d'être raciste? Va-t-il le permettre?

M. le Président: S'il vous plaît, j'ai écouté attentivement et je n'ai pas entendu porter d'accusation personnelle. Si c'était le cas, je puis assurer au député que j'aurais ordonné à l'intéressé de retirer ses paroles.

M. Hnatyshyn: On m'a posé une question grave dont j'ai reçu avis. Je n'ai absolument pas à m'excuser de la réponse que j'ai donnée. Je ne parle pas couramment le français et certains prennent peut-être ombrage du fait que je ne sache pas m'exprimer clairement dans cette langue. Si certains prétendent que mes observations ont donné à la Chambre l'impression que j'accusais le très hon. chef de l'opposition, bien entendu, je retire sans hésiter cette accusation. Je tiens simplement à dire que j'ai fait de mon mieux pour m'exprimer en français.

M. le Président: A l'ordre. J'espère que cela conclut l'affaire. Le député de Bourassa a-t-il un autre rappel au Règlement?

M. Rossi: Oui, monsieur le Président.

* * *

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PAROLES INSULTANTES QU'AURAIT PRONONÇÉES LE DÉPUTÉ DE BEAUCE

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, pendant que le monde s'enguirlandait tantôt, j'ai clairement entendu le député de Beauce (M. Bernier) dire: Correct, la mafia, assieds-toi! Je n'accepterai en aucun temps, monsieur le Président, que mes origines soient attaquées une deuxième fois. Et si le député de Beauce a assez d'honneur, même si ce n'est pas rapporté au compte rendu officiel des *Débats*, qu'il se lève et qu'il dise qu'il nous a encore traités, nous, les Italiens, de la mafia. Et je n'endurerai jamais cela, monsieur le Président! S'il a de l'honneur, qu'il se lève et qu'il répète ce qu'il a dit.